

Arts à l'école

Les arts dans les programmes

Dès l'école maternelle, les activités artistiques sont l'occasion de familiariser les enfants, par l'écoute et l'observation, avec les formes d'expression artistique les plus variées ; ils éprouvent des émotions et acquièrent des premiers repères dans l'univers de la création. Le dessin et les compositions plastiques sont les moyens d'expression privilégiés. À l'école élémentaire, les pratiques artistiques et l'histoire des arts développent la sensibilité et les capacités d'expression des élèves, l'histoire des arts permet de construire des références culturelles.

Le parcours d'éducation artistique et culturelle

La loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République reconnaît l'éducation artistique et culturelle comme une composante de la formation générale de tous les élèves et institue un parcours de l'école au lycée.

Le parcours d'éducation artistique et culturelle s'appuie sur les enseignements artistiques proposés dans les écoles et les établissements. Il doit être pensé de manière à assurer une complémentarité entre les temps scolaire, périscolaire et extrascolaire, notamment à travers les projets éducatifs territoriaux (PEDT).

Le parcours doit permettre à chaque élève d'aborder, dans leur diversité, les grands domaines des arts et de la culture, et de valoriser les activités auxquelles il prend part, y compris en dehors de l'école. Il favorise également la cohésion au sein de l'école ou de l'établissement en mobilisant élèves, enseignants et parents autour de projets artistiques et culturels.

La mise en œuvre de ce parcours implique un partenariat avec l'ensemble des acteurs du territoire : équipes éducatives, opérateurs culturels, collectivités territoriales, milieu associatif etc. Il encourage une plus grande ouverture des écoles et des établissements scolaires sur leur environnement culturel proche.

Un plan mené en lien avec le ministère de la Culture et de la Communication met en valeur les différents aspects de l'éducation artistique et culturelle. L'accent est mis sur :

- les actions développées dans les territoires prioritaires, ruraux et politiques de la ville,
- le partenariat avec les institutions culturelles et sur la formation,
- l'utilisation des supports numériques.